

# **BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 170.000.000 DINARS**  
**SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**  
**REGISTRE DU COMMERCE : B 187 881 996 Tunis**  
**NUMERO D’AFFILIATION CNSS : 00051497 87**  
**MATRICULE FISCAL : 0000 110 FPM 000**

## **AVIS DE CONVOCATION A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2018**

Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont convoqués à l’Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 30 avril 2018 à 10h à l’hôtel Sheraton, Avenue de la Ligue Arabe –Tunis.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture du rapport du Conseil d’Administration sur l’exercice 2017 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l’exercice 2017 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d’Administration, des conventions réglementées telles que régies par les dispositions de l’article 200 et suivants et l’article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l’exercice 2017 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l’exercice 2017 et distribution de dividendes;
6. Transfert de Réserves ;
7. Fixation du montant des jetons de présence ;
8. Informations sur les fonctions occupées par les membres du Conseil d’administration ;
9. Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 27 avril 2018, son pouvoir au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction de la Planification).

Les convocations sont mises à la disposition des actionnaires chez leurs teneurs de compte.